

19.16 *
24073 EURCOM B

21877 COMEU B

| | | | | | | | | | |
|----|-----|------|------|------|------|-----|------|------|-----|
| Rp | | | | | | | | | |
| Rs | BJ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | ✓ | |
| 1 | TR. | I.S. | FIN. | AGR. | ENE. | R.D | ADM. | S.A. | JMB |

DE : C.C.E. BRUXELLES - SEG12 - S.G.
A : C.E. WASHINGTON - WASHINGTON
REF: 19:15 22-12-82 000018716 - 000022372

NO REF 227736-SG/BERL 11/50

432

TELEX HEBDOMADAIRE NR 109 DU 22.12.82 DESTINE A L'ENSEMBLE DES DELEGATIONS EXTERIEURES ET BUREAUX DE PRESSE ET D'INFORMATION INDEPENDANTS DANS LES PAYS TIERS.

1. INTRODUCTION

1.1 RENCONTRE AVEC LA PRESIDENCE

LORS DU DEJEUNER DE TRAVAIL AVEC LA COMMISSION, LE PRESIDENT GENSCHER, INFORME DES ACCENTS PARTICULIERS QUE LA COMMISSION

SOUHAITAIT IMPRIMER AUX TRAVAUX DU PROCHAIN SEMESTRE (NOTRE PRECEDENT TELEX) A PRECISE LES PRIORITES RETENUES PAR LA PRESIDENCE:

- LUTTE CONTRE LE CHOMAGE, EN PARTICULIER DES JEUNES,
- RENFORCEMENT DU MARCHÉ INTERIEUR DE LA COMMUNAUTE,
- ELARGISSEMENT ET PROBLEMES BUDGETAIRES,
- DIALOGUE AVEC LES GRANDS PARTENAIRES COMMERCIAUX INDUSTRIALISES,
- PVD : LOME III, ASEAN ET CNUCED VI,
- ACTE EUROPEEN,
- RELATIONS EST/OUEST.

LE PRESIDENT GENSCHER A MIS UN ACCENT PARTICULIER SUR LA NECES-
SITE D'UNE PRESENCE DE LA COMMUNAUTE POUR LE RETOUR PROGRESSIF
DE LA TURQUIE A LA STABILITE INTERIEURE ET A LA DEMOCRATIE.

1.2 SOMMET OCCIDENTAL DE WILLIAMSBURG (28/30 MAI 1983)

M. DURIEUX, REPRESENTANT PERSONNEL DU PRESIDENT THORN, A INFORME LE COREPER DES TRAVAUX DE LA RECENTE REUNION DES REPRESENTANTS PERSONNELS DES CHEFS D'ETAT, DE GOUVERNEMENT ET DES COMMUNAUTES EUROPEENNES QUI PARTICIPERONT AU PROCHAIN SOMMET ECONOMIQUE QUI SE TIENDRA A WILLIAMSBURG, ETATS-UNIS, SOUS LA PRESIDENCE DU PRESIDENT REAGAN.

CETTE REUNION, QUI REVETAIT UN CARACTERE PRELIMINAIRE, A PROCEDURE A UNE VERIFICATION DE LA MISE EN OEUVRE DES DISPOSITIONS DU COMMUNIQUE DE VERSAILLES ET A UNE PREMIERE IDENTIFICATION DES PROBLEMES D'ORGANISATION ET DES THEMES SUSCEPTIBLES D'ETRE EVOQUES A WILLIAMSBURG.

COMME PAR LE PASSE, LA POSITION DE LA COMMUNAUTE SERA PREPAREE DANS LES ENCEINTES DU CONSEIL.

2. AFFAIRES INTERIEURES

2.1 CONSEIL ''PECHE'' (21 DECEMBRE)

LE CONSEIL A ECHOUÉ DANS L'ETABLISSEMENT D'UNE POLITIQUE COMMUNE DE LA PECHE PAR SUITE DU REFUS DU ''PAQUET'', POURTANT AMELIORE, PAR LE PARLEMENT DANOIS APRES QUE LE GOUVERNEMENT DANOIS EN EUT LUI-MEME RECOMMANDE L'ACCEPTATION.

LE CONSEIL N'A PAS ETE EN MESURE D'ADOPTER A LA MAJORITE CE PAQUET SUR LEQUEL LES NEUF AUTRES ETATS MEMBRES ETAIENT D'ACCORD, PLUSIEURS DELEGATIONS N'ETANT PAS DISPOSEES A PROCEDER A UN VOTE FORMEL DEVANT L''INTERET VITAL'' INVOQUE PAR LE GOUVERNEMENT DANOIS AU TITRE DES ''ACCORDS DE LUXEMBOURG''.

LES PROPOSITIONS FORMELLES DE LA COMMISSION RESTERONT SUR LA TABLE DU CONSEIL JUSQU'AU 31 DECEMBRE. EN CAS D'ABSENCE D'ACCORD

IN EXTREMIS DU COTE DAN), DES MESURES NATIONALES NCERTEES
SOUS L'EGIDE DE LA COMMISSION SERONT MISES EN APPLICATION DES
LE 1ER JANVIER.

2.2 CONSEIL 'ECO/FIN' (17.12)

LE CONSEIL A ARRETE LE RAPPORT ECONOMIQUE ANNUEL ET LES ORIENTA-
TIONS DE POLITIQUE ECONOMIQUE POUR 1983. LE VICE-PRESIDENT ORTOLI
AVAIT PRECISE QUE LES PREVISIONS ACTUELLES POUR LES PROCHAINS
MOIS SONT SENSIBLEMENT MOINS FAVORABLES QUE CELLES INITIALEMENT
ELABOREES PAR LA COMMISSION ET QUE LE CONSEIL DEVRAIT REEXAMINER
L'EVOLUTION DE LA SITUATION DES LE DEBUT DE L'ANNEE PROCHAINE.
LA COMMISSION CONVOQUERA EN JANVIER UNE REUNION DE COORDINATION
POUR FAIRE LE POINT.

DISCIPLINE BUDGETAIRE ET CONVERGENCE ECONOMIQUE : M. ORTOLI A
SOULIGNE L'IMPORTANCE D'INTENSIFIER LES TRAVAUX SUR LA DISCI-
PLINE BUDGETAIRE. CERTAINES DELEGATIONS ONT RELCAME LE PARALLE-
LISME DE LA DISCIPLINE ET DES ECONOMIES ENTRE BUDGETS NATIONAUX
ET BUDGET COMMUNAUTAIRE.

2.3 CONSEIL 'ENVIRONNEMENT' (17.12)

LE CONSEIL A ADOPTE SAMEDI A 2 HEURES DU MATIN UNE RESOLUTION VI-
SANT A LIMITER LES IMPORTATIONS DE PEAUX DE BEBES-PHOQUES. IL
REEXAMINERA CE PROBLEME AVANT LE 1ER MARS PROCHAIN. ENTRETEMPS,
LA COMMISSION POURSUIVRA SES ETUDES ET SES CONVERSATIONS EXPLO-
RATOIRES AVEC LES PAYS EXPORTATEURS (CANADA ET NORVEGE) EN VUE
DE LA PRESENTATION DE PROPOSITIONS COMMUNAUTAIRES CONTRAIGNANTES.

DANS L'ATTENTE D'UNE DECISION COMMUNAUTAIRE DEFINITIVE, LES ETATS
MEMBRES SE SONT ENGAGES A ADOPTER TOUTES MESURES NECESSAIRES POUR
EMPECHER LES IMPORTATIONS DES PEAUX DE BEBES-PHOQUES OU PRODUITS
DERIVES SUR LEUR TERRITOIRE.

LE CONSEIL A ADOPTE FORMELLEMENT LE TROISIEME PROGRAMME D'ACTION
EN MATIERE D'ENVIRONNEMENT COUVRANT LA PERIODE 1982-86.

unications

Global Communications

Global Communications

Global Communications

Global Communications

Global Communications

Global Communications

2.4 CONSEIL 'T. SPORTS' (16.12)

MALGRE LA MENACE D'UN RECOURS EN CARENCE DU PARLEMENT ET LES AP-
PELS LANCES PAR LA COMMISSION, LE CONSEIL N'EST PARVENU QU'A UN
RESULTAT MEDIOCRE. SEULES DECISIONS PRISES :

- INFRASTRUCTURES : ADOPTION DE L'ACTION LIMITEE. UN SOUTIEN
FINANCIER, DANS LA LIMITE DES 10 MIO ECUS DISPONIBLES POUR 82,
SERA ACCORDE A TROIS PROJETS DONT DES TRAVAUX PREPARATOIRES EN
VUE D UNE LIAISON FIXE A TRAVERS LA MANCHE.

- CONTINGENT COMMUNAUTAIRE DE TRANSPORTS PAR ROUTE : PROROGATION
POUR UN TEMPS INDETERMINE DU SYSTEME DES AUTORISATIONS DE COURTE
DUREE DONT LE PLAFOND EST PORTE A 15 0/0 DU CONTINGENT GLOBAL
DE L'ETAT MEMBRE CONCERNE. PAR CONTRE, LE CONSEIL N'A ACCEPTE
AUCUNE AUGMENTATION DU CONTINGENT.

- TRANSPORTS INTERNATIONAUX DE VOYAGEURS PAR ROUTE : LE CONSEIL
AUTORISE LA COMMISSION A NEGOCIER UN ACCORD ENTRE LA COMMUNAUTE
ET LES PAYS TIERS, MEMBRES DE LA C.E.M.T., PORTANT SUR LES SER-
VICES DE NAVETTE INTERNATIONAUX.

2.5 REUNION INFORMELLE MINISTRES DE L'ENERGIE (COPENHAGUE 16.12)

LES MINISTRES ONT DISCUTE DU ROLE DU CHARBON ET DES AUTRES COM-
BUSTIBLES SOLIDES DANS LE CADRE D'UNE STRATEGIE ENERGETIQUE COM-
MUNAUTAIRE AYANT POUR BUT LA DIVERSIFICATION DES SOURCES D'ENER-
GIE ET L'UTILISATION RATIONNELLE DE CELLE-CI.

LES MINISTRES ONT CONSIDERE TOUS LES ASPECTS DE CETTE STRATEGIE :
ENCOURAGEMENT DE LA CONSOMMATION ET DU COMMERCE INTRA-COMMUNAU-
TAIRE, RATIONALISATION DE LA PRODUCTION, RECHERCHE, STOCKAGE,
TRANSPORTS ET ASPECTS ENVIRONNEMENT, NOTAMMENT.

LES MINISTRES N'ONT PAS ADOPTE DE CONCLUSIONS FORMELLES MAIS ONT
MARQUE LEUR ACCORD SUR UN INVENTAIRE D' ACTIONS POSSIBLES SUR LES-
QUELLES DES PROPOSITIONS DE LA COMMISSION DEVRAIENT ETRE PRESEN-
TEES AU DEBUT DE 1983 DE FACON A PERMETTRE AU CONSEIL D'ABOUTIR
A DES DECISIONS SOUS LA PRESIDENCE ALLEMANDE. (POUR LA PREMIERE
FOIS, LES MINISTRES ONT ADMIS UN INTERET COMMUN A RECHERCHER DES

PROGRES DANS LE DOMAINE DES CARBURANTS SOLIDES ET A CONSIDERER UN "PAQUET" DE PROPOSITIONS PLUTOT QU'EXAMINER ISOLEMENT DES PROPOSITIONS SPECIFIQUES).

2.6 PRIX AGRICOLES

LA COMMISSION A ADOPTE SES PROPOSITIONS AU CONSEIL SUR LES PRIX AGRICOLES ET LES MESURES CONNEXES POUR LA CAMPAGNE 1983/84.

LES PRIX SONT BASES SUR UNE HAUSSE DE 5.5 0/0 AVEC DES PRIX INFÉRIEURS POUR CERTAINS PRODUITS (NOTAMMENT CÉREALES ET SUCRE) OU LÉGEREMENT SUPÉRIEURS POUR CERTAINS PRODUITS MÉDITERRANÉENS. EN OUTRE, COMPTE TENU DES DÉPASSEMENTS EN 82 DES OBJECTIFS POUR CERTAINS PRODUITS (PRODUITS LAITIERS, CÉREALES ET COLZA), LA HAUSSE EFFECTIVE DES PRIX D'INTERVENTION POUR CES PRODUITS SERA SENSIBLEMENT INFÉRIEURE.

LA COMMISSION PROPOSE ÉGALEMENT UNE RÉDUCTION DES MCM POSITIFS EN ALLEMAGNE, AU ROYAUME-UNI ET AUX PAYS-BAS PARALLELEMENT AUX RÉDUCTIONS DES MCM DÉJÀ DÉCIDÉES PAR LE CONSEIL POUR LA FRANCE, LA BELGIQUE ET LE LUXEMBOURG.

2.7 RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

LA COMMISSION A ADOPTE LE PROGRAMME CADRE 1984-87 DES ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES ET LE DEUXIÈME PROGRAMME DE RECHERCHE-PROSPECTIVE FAST, PÉRIODE 1983-1987.

LE PROGRAMME CADRE, PREMIER DANS LE GENRE, DONNE LES GRANDS OBJECTIFS À RETENIR POUR LES ANNÉES 84-87 ET LES OBJECTIFS SPÉCIFIQUES À RESPECTER POUR ARRÊTER LES ACTIONS R,D ET D.

LE DEUXIÈME PROGRAMME FAST RAPPELLE LA NATURE ET LA PORTEE DE L'EXPERIENCE TENTEE, EN PRESENTE LES RESULTATS ET PROPOSE LA POURSUITE DES ACTIVITES AVEC LES PRINCIPES SUIVANTS : CONTINUITE DANS LA MISSION PRINCIPALE QUI EST L'ANALYSE "HORIZONTALE" DU

CHANGEMENT TECHNOLOGIQUE A LONG TERME ET APPROFONDISSEMENT/
RENOUVELLEMENT DES THEMES DE RECHERCHE.

CES DEUX PROGRAMMES DEVRAIENT ETRE ADOPTES PAR LE CONSEIL EN
JUN 1983.

2.8 MARCHÉ INTERIEUR

LA COMMISSION A DECIDE DE POURSUIVRE LA PROCEDURE D'INFRACTION
QU'ELLE AVAIT PRECEDEMMENT ENGAGEE CONTRE LA FRANCE EN LUI ADRES-
SANT UN AVIS MOTIVE, AVEC DELAI DE REPONSE AU 1ER JANVIER, DANS
DEUX AFFAIRES QU'ELLE ESTIME CONSTITUER UNE ATTEINTE AU PRINCIPE
DE LA LIBRE CIRCULATION DES MARCHANDISES DANS LA COMMUNAUTE
(ART. 30) :

- OBLIGATION DE DEDOUANEMENT A POITIERS DES MAGNETOSCOPES DES-
TINES AU MARCHÉ FRANCAIS,
- EMPLOI OBLIGATOIRE DE LA LANGUE FRANCAISE DANS LES DOCUMENTS
DOUANIERS ACCOMPAGNANT LES PRODUITS IMPORTES.

3. ELARGISSEMENT

3.1 SUPPLEANTS PORTUGAL (21.12)

DEUX PROJETS DE DECLARATIONS DE LA COMMISSION ETAIENT A L'ORDRE
DU JOUR CONCERNANT L'ENVIRONNEMENT ET LA PROTECTION DES CONSOM-
MATEURS ET LE DROIT COMMUNAUTAIRE DERIVE. IL N'Y A PAS EU DE
DECLARATION DE LA DELEGATION PORTUGAISE DONT LE GOUVERNEMENT
EST DEMISSIONNAIRE.

4. RELATIONS EXTERIEURES

4.1 URSS

A) ACCORD FRANCE/URSS

LA COMMISSION VIENT DE DECIDER D'ADRESSER AU GOUVERNEMENT FRAN-

CAIS UNE LETTRE CONCERNANT L'EXPORTATION DE PRODUITS AGRICOLES VERS L'URSS. ELLE CONSIDERE QUE L'ECHANGE DE LETTRES INTERVENU CONSTITUE UN ACCORD COMMERCIAL EN INFRACTION AVEC L'ART. 113 CEE ET UN NON RESPECT DE LA DECISION DU CONSEIL CONCERNANT L'UNIFORMISATION PROGRESSIVE DES ACCORDS RELATIFS AUX RELATIONS COMMERCIALES DES ETATS MEMBRES AVEC LES PAYS TIERS ET LA NEGOCIATION DES ACCORDS COMMERCIAUX (PROCEDURE COMMUNAUTAIRE DE CONSULTATION).

LA COMMISSION INFORME DONC LE GOUVERNEMENT FRANCAIS QU'ELLE EST DETERMINEE A L'AVENIR A POURSUIVRE TOUT ETAT MEMBRE QUI, EN SIGNANT DE TELS ACCORDS, MECONNAITRAIT LA COMPETENCE COMMUNAUTAIRE.

B) EXPORTATIONS DE BEURRE

FAUTE D'OFFRES SERIEUSES (SEULEMENT 50 T. A DESTINATION DE L'EGYPTE A DES CONDITIONS TROP ONEREUSES) LA COMMISSION A ANNULE LA PREMIERE ADJUDICATION (NOTRE TELEX DU 3.12) QUI DEVRAIT DONC ETRE ROUVERTE EN JANVIER ET S'ACHEVER LE 10.1.

4.2 TURQUIE

EN REPOSE A LA DEMANDE DE LA COMMUNAUTE DE REUNIR D'URGENCE LE COMITE D'ASSOCIATION POUR DISCUTER DES RECENTES MESURES TURQUES A L'IMPORTATION DE CERTAINS PRODUITS COMMUNAUTAIRES (NOTRE DERNIER TELEX) LA DELEGATION TURQUE A FAIT SAVOIR QUE SES AUTORITES ENVISAGENT PLUTOT UNE REUNION DU CONSEIL AU NIVEAU MINISTERIEL QUI TRAITERAIT DE L'ENSEMBLE DES RELATIONS ENTRE LA COMMUNAUTE ET LA TURQUIE.

4.3 CHYPRE

DANS L'IMPOSSIBILITE DE CONCLURE LES NEGOCIATIONS POUR UN NOUVEAU REGIME COMMERCIAL AVEC CHYPRE SUR LES BASES ARRETEES PAR LE CONSEIL, LA COMMISSION A DU ADOPTER LES DISPOSITIONS NECESSAIRES POUR UNE NOUVELLE PROROGATION DU REGIME ACTUEL DE SIX MOIS A COMPTER DU 1ER JANVIER.

4.4 AFRIQUE

M. PISANI SE REND A LISBONNE CETTE SEMAINE POUR Y RENCONTRER LE PRESIDENT EANES ET DIVERSES AUTORITES PORTUGAISES. LES ENTRETIENS DOIVENT PORTER SUR LA COOPERATION COMMUNAUTAIRE AU DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE.

4.5 AIDES D'URGENCE

YEMEN : SUITE AU TREMBLEMENT DE TERRE DU 13 DECEMBRE DANS LA REGION DE DHAMAR, LA COMMISSION A DECIDE UNE AIDE DE 500.000 ECU QUI SERA ACHEMINEE PAR LA CROIX ROUGE DE BELGIQUE ET LA LIGUE DES SOCIETES DE CROIX.

LESOTHO : COMPTE TENU DES DEGATS CAUSES PAR L'ATTAQUE SUD-AFRICAINE ET DE SES CONSEQUENCES POUR LA POPULATION AUTOCHTONE ET REFUGIEE, UNE AIDE D'URGENCE DE 75 000 ECU AU TITRE DE LA DEUXIEME CONVENTION DE LOME A ETE DECIDEE.

VIETNAM : SUITE A L'APPEL DE L'UNDRO, LA COMMISSION A DECIDE UNE AIDE DE 300.000 ECU A ACHEMINER, VIA L'UNDRO, AUX POPULATIONS AFFECTEES PAR LE TYPHON "NANCY" EN OCTOBRE DERNIER (ENV. 1.9 MILLION DE PERSONNES).

E. NOEL, SECRETAIRE GENERAL, COMEUR
NNNN

*

24073 EURCOM B

21877 COMEU B